



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Séance du 13 juin 2022
Présidence M. Grégoire TAVERNIER

Le Conseil communal de Denges

- vu le préavis de la Municipalité N° 1/2022 du 2 mai 2022
- ~~eu le rapport de la commission chargée de son étude~~
- entendu le rapport de la commission ~~des finances~~ gestion-finances
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. D'autoriser la Municipalité à vendre la parcelle communale no 29 à l'entreprise Bersier Electricité SA pour le prix de CHF 430'000.00.
2. D'autoriser la Municipalité à créer une réserve de CHF 430'000.00 (quatre cent trente mille) pour investissements futurs.
3. D'octroyer à la Municipalité tous pouvoirs pour plaider, transiger, compromettre devant toute instance dans le cadre de l'application ou de tout litige consécutif à l'adoption de la vente de la parcelle communale no 29.
4. D'autoriser la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'avancement de ce dossier.

Ainsi délibéré en séance du 13 juin 2022

Extrait fait à Denges le 14 juin 2022

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Le Président

G. Tavernier



Le Secrétaire

F. Palpacuer